



MEMORY FOAM COMFORT®

Garantie limitée de 10 ans pour matelas Futon

Nous garantissons votre nouveau matelas contre les défauts et la fabrication sauf les dommages causés par un déballage incorrect, une mauvaise utilisation (comme les enfants qui sautent sur le lit), abus, accident, négligence, négligence, altération du produit ou si le matelas est exposé à l'humidité, les liquides, les produits chimiques et toute autre condition indépendante de la volonté du fabricant. Dans le cas où le service résultant d'un tel défaut est requis pendant la période de garantie, votre matelas sera réparé ou remplacé. La garantie commence avec la date d'achat originale. Les frais de transport vers et depuis le point de réparation sont à la charge du consommateur. Cette garantie est fournie à l'acheteur original seulement et non transférable. Tous les retours doivent être autorisés par MFC

Cette garantie limitée ne couvre pas:

- Tout dommage structurel dû à l'utilisation d'un matelas ou d'une fondation inappropriée. Le matelas doit être entièrement soutenu par un cadre droit et ferme, afin de lui donner un soutien complet sur toute sa longueur et sa largeur.
- Tout dommage dû à l'utilisation du matelas sans couverture ou en utilisant celui qui n'est pas approprié
- Impressions corporelles
- Odeur
- Le couvre-matelas (incluant les taches, les salissures, les brûlures ou le rétrécissement)
- Augmentation normale de la douceur due à l'usure normale

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages indirects découlant de l'utilisation de ce produit.